


Appel d'offres



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal 

DIRECTION D'ARRONDISSEMENT / BUREAU DE PROJETS

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, **avant 11 h** à la date ci-dessous mentionnée, à la réception de la Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame, Montréal (Québec) H1B 2Z1, pour :

Appel d'offres : BP20-02

Descriptif : Pavage du stationnement (côté sud) du site de la Maison du citoyen, incluant des travaux de branchement de services du futur pavillon, de bordure, trottoir et pose de tourbe et autres travaux connexes.

Date d'ouverture : Le mercredi 19 février 2020

Dépôt de garantie : 10 % (chèque visé ou cautionnement)

Renseignements : ismaila.camara@montreal.ca

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin.

DOCUMENTS *Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter de la publication du présent avis.*

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO), en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes publiquement à **11 h, le mercredi 19 février 2020**, soit immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H1B 2Z1. La Maison du citoyen est ouverte de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 31 janvier 2020

Le secrétaire d'arrondissement
Charles-Hervé AKA, LL.M., OMA

JDM2274939